



## Nos entreprises se sont **adaptées**



Maintenant,  
notre plus grand chantier  
**Reconstruire l'économie  
et préserver l'emploi**



- ▶ *Relancer l'investissement public dans les infrastructures,*
- ▶ *Engager la transition écologique (mobilité décarbonnée, recyclage, ...)*
- ▶ *Remettre en état le patrimoine des ouvrages d'art, des réseaux d'eau, les routes, la voirie, ...*
- ▶ *Répondre aux besoins des citoyens, THD (fibre optique) pistes cyclables, transports en commun, ...*

**Les entreprises de Travaux Publics**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

www.frtppaca.fr - 04 91 89 77 31 - paca@fntp.fr

## JURIDIQUE

### RECLAMATION

#### Guide pratique FNTF pour la rédaction d'une réclamation

Lorsqu'une entreprise n'arrive pas à trouver une solution amiable pour **résoudre un différend avec son maître d'ouvrage/d'œuvre**, elle doit alors engager, dans le respect des conditions prévues par son marché, une **procédure contentieuse qui commence généralement par la rédaction d'une réclamation**.

Pour **aider les entreprises à rédiger ce type de document, souvent déterminant pour la suite du litige**, la commission Droit & Marchés de la FNTF a rédigé un « guide pratique pour la rédaction d'une réclamation » : plan type, recommandations adaptées à la nature de la difficulté rencontrée, etc.

► plus d'infos

### COMPTES COURANTS D'ASSOCIES

#### Taux maximum des intérêts déductibles au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

Ils poursuivent leur baisse en passant à **1,29%** pour les exercices clos du 31 mars au 29 avril 2020, **1,28%** pour ceux clos du 30 avril au 30 mai et **1,27%** pour ceux clos du 31 mai au 29 juin.

► plus d'infos

### ACCÈS DES TPE/PME A LA COMMANDE PUBLIQUE

#### Enquête de perception par la direction des affaires juridiques de Bercy

Les **collectivités locales** et leurs établissements représenteraient près de **50%** des participants à cette enquête, **l'Etat 30%**, le secteur **hospitalier 7,4%** et les **autres acheteurs 16%**. Sur la période 2015/2018, les **PME** représentent **60% des titulaires** pour **30% en valeur**, pourcentages à moduler en fonction des **secteurs d'activité** des entreprises et de l'interprétation même de la **définition de la PME**.

- L'allotissement reste un outil contribuant effectivement à favoriser l'accès des TPE/PME aux marchés publics.
- Les variantes sont aussi un excellent levier d'accès des TPE/PME, même si elles apparaissent plus

complexes lors de la comparaison avec les offres de base (quelques pistes pour améliorer l'accès des PME : simplifier les procédures et documents de consultation, organiser des formations avec les fédérations professionnelles, améliorer la trésorerie des entreprises en augmentant les avances et en réduisant les délais de paiement).

- Les autres indicateurs sont les achats innovants et de développer les achats durables.

*Cette enquête de perception est disponible sur le site de Bercy via celui de la FNTF.*

► plus d'infos

### TICPE / GAZOLE – REMBOURSEMENT PARTIEL

#### Remboursements désormais trimestriels

Les entreprises utilisant des **véhicules routiers de > 7,5 tonnes** pour le transport de marchandises peuvent demander au **SNDFR de Metz** un remboursement partiel de la TICPE sur leurs consommations totales de gazoles (**nouveau cerfa 16090\*01**).

Pour **améliorer la trésorerie des entreprises**, ce remboursement pourra **désormais se faire trimestriellement**. **Les demandes de remboursement au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 (consommations réalisées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars) peuvent dès à présent être déposées**. **Les demandes au titre du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 (consommations réalisées du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin) peuvent être déposées à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020**, sur la base des taux annoncés pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2020.

► plus d'infos

### TRAVAIL ILLÉGAL

#### Guide pratique FNTF

Au fil des ans, la réglementation sur le travail illégal ne cesse de se renforcer et pas moins de 3 lois y ont été consacrées ces dernières années. Pour vous aider à faire le point sur les **aspects sociaux et juridiques de ce sujet particulièrement sensible**, les directions des affaires sociales et affaires juridiques de la FNTF ont élaboré un **guide pratique** que vous pouvez retrouver via le site de la FNTF.

► plus d'infos

## SANTE - SECURITE

### COVID 19

#### Subvention « prévention Covid » pour les entreprises de moins de 50 salariés

Depuis le 18 mai, une **subvention « Prévention Covid » pouvant aller jusqu'à 5 000 €, pour aider les entreprises de moins de 50 salariés à financer des équipements de protection du Covid-19, est disponible dans votre Carsat.**

Cette subvention permet de financer jusqu'à 50% de l'investissement HT effectué par l'entreprise pour s'équiper en matériels (montant minimum d'investissement de 1 000€ HT). Vous pouvez ainsi bénéficier d'une aide dans la limite de 5 000€, pour une dépense de 10 000€, pour la mise en place des mesures de prévention suivantes :

- Mesures barrières permettant d'isoler le poste de travail des contacts (pose de vitre, plexiglas, cloisons de séparation, bâches, écrans fixes ou mobiles).
- Mesures permettant de guider et de faire respecter les distances sociales (guides files, poteaux et grilles, accroches murales, barrières amovibles, cordons et sangles associés, chariot pour poteaux, grilles et cordons).
- Locaux additionnels et temporaires pour respecter les distances sociales (montage/démontage et 4 mois de location).
- Mesures permettant de communiquer visuellement hors support à transmettre (écran, tableaux, support d'affiches, affiches).
- Masques (en complément d'autres mesures barrières mises en place).
- Mesures d'installation de lavage des mains et de douches.
- Toilettes/lavabos/douches additionnels et temporaires (montage/démontage et 4 mois de location).
- Gel hydroalcoolique (si une mesure barrière autre est mise en place).

Cette subvention concerne vos **achats ou locations réalisés entre le 14 mars et 31 juillet 2020**. Les **conditions d'obtention** et le dossier de demande sont disponibles en ligne sur le site

internet [ameli.fr/entreprise](http://ameli.fr/entreprise). Le **dossier complété** (demande et factures) est à adresser à la caisse régionale (Carsat, Cramif, CGSS, CSS) de rattachement de l'entreprise jusqu'au 31 décembre 2020.

#### Pour une reprise des chantiers en sécurité sanitaire

Avant de reprendre vos chantiers en toute sécurité, vous devez mettre à jour votre document unique d'évaluation des risques (DUER) intégrant en particulier :

- Les **mesures barrières** que vous avez prévues (distanciation physique, fourniture de masques, de gel hydroalcoolique, mise en place d'écrans de protection, prise de température & tests éventuels délimitation des zones d'accès) ;
- Les **dispositions particulières** que vous avez prévues pour les postes de travail présentant des risques spécifiques (manutention des charges à plusieurs opérateurs, travail en milieu contraint et exigüé comme les tranchées, etc.).
- Les **mesures organisationnelles** prises pour améliorer les conditions de travail de vos salariés (aménagement des horaires, quand le travail en équipe le permet, afin de fluidifier les trajets de vos salariés, télétravail, etc.).

Pour vous aider :

- Le **Questions/Réponses santé et sécurité** sur le site de la FNTP.
- Le **Questions/Réponses sur les masques**.
- Le **guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction** de l'OPPBTB.

### CACES

#### Prolongation de la durée de validité des CACES pendant la période de l'état d'urgence sanitaire

À la demande, la FNTP la durée de validité des CACES arrivant **à échéance entre le 12 mars et le 10 août 2020 est prolongée jusqu'au 31 octobre 2020**.

*Compte tenu du nombre de demandes, nous vous conseillons d'anticiper l'inscription de vos salariés concernés et de ne pas attendre l'échéance de cette période pour organiser leurs formations et leurs tests.*

## Comment trouver un organisme testeur certifié?

Pour vous à faire le point sur les nombreux CACES et à suivre leur validité dans le temps, l'INRS propose, sur son site, **une base de données récapitulant les organismes testeurs certifiés pour leur délivrance des CACES**. Cet inventaire est établi à partir des informations fournies par les cinq organismes de qualification agréés par la CNAM et donne, par zone géographique, l'ensemble des catégories recherchées.

► plus d'infos

## OUTILS DE PRÉVENTION POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

### Kit – prévention FNTP - OPPBTP

La FNTP et l'OPPBTP ont réalisé la première **mise à jour du kit prévention, lancé le 30 janvier 2020**, qui rassemble, dans un seul document interactif, les outils de prévention utiles aux entreprises de TP, réalisés par la FNTP, le ministère du Travail, la branche AT-MP, l'INRS et l'OPPBTP.

Certains **éléments ont également été ajoutés** dans les différentes rubriques organisées en suivant les étapes clefs de la préparation et de la réalisation d'un chantier :

- Les **liens vers le guide OPPBTP** et les guides métiers TP « Covid-19 ».
- Les **liens vers les subventions prévention « Covid-19 »** de la CNAM et les offres exceptionnelles (EPI) pour agir contre le bruit de l'OPPBTP.

L'accès aux documents relatifs à la crise sanitaire est ainsi facilité. Cependant, une attention particulière doit être maintenue sur tous les risques « traditionnels » des chantiers, et en particulier les risques de chute, de heurt, ceux liés à l'électricité, aux engins, aux produits chimiques, au port de charge et aux postures. Il convient sans cesse de poursuivre nos efforts pour assurer la sécurité au travail de nos salariés, malgré des conditions actuelles d'intervention pouvant présenter des risques de conditions opérationnelles dégradées.

► plus d'infos

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

### Régime fiscal et social des sommes versées sur le CPF

Par une circulaire « questions /réponses », le ministère précise le régime fiscal des sommes présentes sur le CPF et le régime social des abondements employeurs sociales.

Trois questions sont abordées :

- Le montant porté sur le CPF est-il soumis à l'impôt sur le revenu ?
- Les abondements de mon CPF par mon employeur sont-ils soumis aux cotisations sociales ?
- Le coût de la formation financé par mon CPF doit-il s'imputer sur la base d'une facture HT ou TTC ?

► plus d'infos

## APPRENTISSAGE

### Dispositions réglementaires en matière de rémunération

Un décret du 30 mars 2020 aménage certaines dispositions relatives à la rémunération des apprentis, notamment en ce qui concerne : **l'enseignement à distance**, les **dérogations d'âge** ou **l'aide unique aux employeurs**.

### Dispositions réglementaires diverses

Le code du travail **apporte certaines précisions sur l'apprentissage** : mentions du contrat d'apprentissage, modification de la **durée de la convention tripartite**, emploi de **personnes handicapées**, etc.

► plus d'infos

### Report pour le versement du 13% de la taxe d'apprentissage

Pour tenir compte des perturbations liées à la crise sanitaire, le gouvernement vient de décider, de reporter exceptionnellement **la date limite de versement de la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 2020**.

► plus d'infos

## ENTRETIENS PROFESSIONNELS

### Respectez le calendrier de vos entretiens, voire négociez un accord d'entreprise

La loi fait obligation aux employeurs d'organiser **un certain nombre d'entretiens professionnels au bénéfice de leurs salariés** pour établir un bilan de leur parcours professionnel. La FNTF a engagé une négociation pour aménager la périodicité de ces entretiens, mais celle-ci n'a pas encore abouti.

En l'état actuel des choses, il vous faut donc **respecter le calendrier actuel de vos entretiens, voire engager un accord d'entreprise** pour tenir compte des perturbations de ces derniers mois.

► plus d'infos

## SANTÉ - SÉCURITÉ

### PLAN D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### Accélération du dispositif pour les TPE/PME

En partenariat avec l'ADEME et BPI, le ministère de la transition écologique lance un programme en trois axes pour accompagner techniquement et financièrement pour les TPE/PME à s'engager plus encore dans la démarche.

1. **Diagnostiquer** le niveau de maturité de l'entreprise en matière de transition écologique.
2. **Financer** : une enveloppe de 20 millions d'euros sera mobilisée.
3. **Accompagner** : programme VTE Vert sous la figure symbolique du « **coq vert** ».

► plus d'infos

### VALORISATION DES TERRES EXCAVÉES

#### Deux guides pour vous aider à valoriser vos terres excavées

Pour aider les maîtres d'ouvrage et les entreprises à **mieux valoriser les terres excavées** issues de leurs chantiers, le ministère de la transition écologique et solidaire met à jour ses **deux guides de « valorisation hors site de terres excavées »** avec une attention particulière pour les terres issues de sites potentiellement pollués.

► plus d'infos